



## Avis de convocation à l'Assemblée générale annuelle

Les membres du **CAMP DE RIVIÈRE-OUELLE INC.** (« la Corporation ») sont par la présente convoqués à sa deuxième assemblée générale annuelle qui aura lieu :

**Lundi, le 21 octobre 2024, à 19h00**

**À l'évêché, 1200, 4<sup>e</sup> avenue, La Pocatière, QC G0R 1Z0**

## Ordre du jour de cette assemblée annuelle

1. Accueil.
2. Convocation et validité de l'assemblée.
3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale des membres tenue le 11 décembre 2023. \*
4. Rapport du président : faits saillants de l'année 2023.
5. Dépôt des États financiers examinés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. \*
6. Nomination de l'expert-comptable ou de l'auditeur pour l'exercice en cours et autorisation aux administrateurs de convenir de sa rémunération.  
Projet de résolution (Recommandation du conseil d'administration) :  
*Sur proposition dûment appuyée, il est (unanimement ou majoritairement) résolu que l'assemblée des membres :*
  - a) *nomme la firme comptable Mallette de Rivière-du-Loup expert-comptable avec mission d'examen des États financiers du Camp de Rivière-Ouelle Inc. pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024; et*
  - b) *autorise le conseil d'administration à convenir de sa rémunération.*
7. Élections des administrateurs aux sièges 1 et 2.  
Sortant de charge et rééligibles :  
Siège # 1 : Clément Dubé. Siège # 2 : Chantale Bélanger.
8. Période de questions.
9. Levée de l'assemblée.

La Pocatière, le 3 octobre 2024

Yvan Pelletier, président

\* Disponible sur le site internet du Camp sous l'item Notre Gouvernance :

<https://www.campcanawish.com/notre-camp/>

Vous recevez la présente invitation à titre de membre de la Corporation.

Information : 418-856-3674

[info@campcanawish.com](mailto:info@campcanawish.com)